

Image not found or type unknown



Plainte pour vol de voiture

Par **cava62**, le **19/08/2008 à 18:46**

bonjour,rnrnje me suis fais voler ma voiture en 99.une plainte a été déposé par mon conjoint de l'époque.on me demande de fournir ma déclaration de plainte rnpuis je demander le duplicata au commissariat sachant que ce n'est pas moi qui ai fais la plainte.rnrnmerci

Par **coolover**, le **20/08/2008 à 11:50**

En principe, seul celui qui a fait le dépôt plainte peut en avoir le récépissé (Art. 15-3, code de procédure pénale).rnSi vous étiez mariés à l'époque, il y a des chances que le commissariat accepte tout de même.rnrnSinon... Ce sera l'occasion de prendre des nouvelles de ton ex-conjoint !